

## CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

### DÉLIBÉRATION n° 2022/07/09-20

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/07/2022,  
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;

**Vu** le règlement des études de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

**Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

### DÉCIDE :

**OBJET : Voyage universitaire 2022-2023 du Master Politiques Européennes et Action Transnationale (PEACT)**

Le conseil d'administration approuve le principe et les modalités d'organisation du voyage universitaire du Master 2 Politiques européennes et action transnationale (PEACT) tels qu'ils sont présentés dans la note intitulée « Séminaire d'étude pratique – L'action publique environnementale du micro-local à l'international – La cas du parc naturel régional du Verdon » annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 23

Majorité des présents et représentés : 12

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 09/07/2022

Aurélie Robineau-Israël  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence



**DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/08/2022**

## SÉMINAIRE D'ÉTUDE PRATIQUE

### L'ACTION PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE DU MICRO-LOCAL À L'INTERNATIONAL

LE CAS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Master 2 Politiques européennes et action transnationale

Philippe ALDRIN & Audrey FREYERMUTH

**Année universitaire 2022-2023**

### Design et objectifs du projet pédagogique

L'objectif pédagogique consiste à former les étudiants à la réalisation d'un diagnostic complet et concret d'une politique publique multi-niveaux, en l'espèce la création et la gestion d'un parc naturel régional (PNR). Ils rencontreront les différentes parties prenantes du PNR : gouvernance du PNR, élus locaux, experts, acteurs associatifs, usagers. Ils réaliseront des entretiens, collecteront des données pertinentes et rédigeront un rapport qui rendra compte de leur diagnostic d'action publique.

Le cas choisi pour ce séminaire d'étude pratique 2022 est le PNR Verdon qui répond à la problématique de mise en œuvre d'une politique publique multi-niveaux. Labellisé par l'État, porté par des acteurs territoriaux, le PNR Verdon bénéficie aussi du dispositif LEADER (acronyme du programme « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) de l'Union européenne. Dispositif financier européen, destiné au développement des territoires ruraux, LEADER est un programme du fonds FEADER (Fonds européens agricole pour le développement rural) qui se combine aux financements de l'État français, de la Région Sud PACA et des collectivités du site.

Adossé à des savoirs abordés dans différents cours du master, le séminaire d'étude pratique est un exercice de professionnalisation à partir duquel les étudiants consolident, en situation, les compétences suivantes :

- Compétences analytiques : Concevoir et conduire une enquête (recueil, catégorisation et traitement de données qualitatives et quantitatives) / Rigueur et mesure du raisonnement / Capacité d'observation
- Dispositions au travail en équipe : Planifier et réaliser un travail collectif / Maîtrise de la division du travail, efficacité dans la coordination des missions
- Savoir-faire rédactionnels : Capacité à hiérarchiser et synthétiser les données à travers des opérations de mise en forme / Qualités formelles et lisibilité du rapport

### Modalités d'organisation et de financement

Le nombre d'étudiants concernés est estimé à 25 étudiants.

Les étudiants se rendront au PNR Verdon en bus et seront logés sur place pour 1 nuitée. Ils seront accompagnés et encadrés par les deux responsables du master et 2 intervenants

Le budget global, qui intègre des frais de transports, d'hébergement, de restauration et de billetterie, est évalué à 3 K€.

La participation des étudiants consistera pour eux à prendre en charge les frais de transport pour se rendre sur le site. L'IEP finance l'hébergement, la restauration et la billetterie.

Le budget comprend également la rémunération d'un conférencier spécialiste du PNR Verdon (3h).

### **Déroulé du séminaire d'étude pratique (dates communiquées à titre indicatif)**

Arrivée sur site le **jeudi 20 octobre** en début d'après-midi pour une visite des principaux points emblématiques du site du PNR.

Rencontre avec la gouvernance du PNR

Journée du **vendredi 21 octobre** :

Matin : Présentation du Parc : territoire, missions, moyens, politiques et programmes / Suzanne Gioanni, directrice du PNR Verdon

Après-midi : Démarches de concertation / Mathieu Leborgne  
+ démarrage des travaux en groupes avec possibilité d'accompagnement / bonne compréhension des sujets

Après le séminaire, les étudiants auront à produire les restitutions écrites pour le 22 novembre puis une restitution orale fin novembre devant la direction du PNR Verdon.

---

Cette expérience pédagogique reconduit celle menée en 2021-2022 dont le thème et les objectifs sont rappelés ci-dessous.

### **La révision de la Charte du Parc naturel régional du Verdon / préparation de l'avis du Conseil National de Protection de la Nature**

L'implication des étudiants du master dans la refonte de révision de la Charte du PNR Verdon doit permettre l'appropriation d'une démarche de stratégie de territoire nécessitant la prise en compte de nombreux enjeux, de projets complexes aux multiples impacts, impliquant de nombreux acteurs, nécessitant la mise en cohérence de politiques publiques parfois contradictoires et des processus de concertation et de décision publique.

Attendus : Faire préparer aux étudiants le cadre d'analyse en vue de la visite des rapporteurs du Conseil national de Protection de la nature et de la Fédération nationale des Parcs, institutions chargées d'élaborer un avis sur le projet de Charte par le Ministre de l'Environnement.

- Rédaction d'une note de proposition et d'un programme prévisionnel (identifiant les sujets à mettre en avant, les permettant d'appréhender la diversité du territoire, des enjeux. Proposition d'un circuit sur 2 jours, ponctués de rencontres avec des acteurs clés à identifier...)
- Un dossier de présentation à remettre aux rapporteurs dont la forme sera soignée

En complément, un travail de recherche sera demandé pour produire une note de synthèse sur des exemples de procédures de création de Parcs et sur les modalités d'association des acteurs aux travaux des Parcs à l'étranger : en zone méditerranéenne (Grèce, Liban, Maroc) pour le groupe Euromed, en Europe (Irlande, Allemagne, Italie) pour le groupe Europe du master.

- Documents à fournir par le Parc ou acteurs à interroger : + note de commande à rédiger par le Parc avec présentation des intervenants qu'ils pourront interroger (fédération des Parcs, PNR Alpilles et service Parcs du CR) : avant début octobre